



**NON à la FERMETURE du collège de
BROU !
HALTE au BOURRAGE des collèges
de CHELLES !**

Fermeture de JAURÈS en 2013 : 220 élèves
+

Boom démographique : 800 élèves



1020 élèves à répartir
sur les 4 collèges de
Chelles d'ici à 2017 !

ATTENTION AUX DÉGÂTS COLLATÉRAUX :

- établissements et classes surchargés
- vies scolaires débordées
- conditions de travail et de sécurité dégradées

**CONCERTATION
SUR LA SECTORISATION
DES COLLEGES DE CHELLES ET
BROU-SUR-CHANTEREINE**

26 JUIN 2012

PREAMBULE

- ◆ Données indiquées prévisionnelles
- ◆ Les propositions sont calculées selon l'hypothèse que les élèves déjà scolarisés dans un collège finissent leur cycle dans le même collège.
 - principe de « modification de sectorisation progressive ».
 - dans le cadre de la fermeture du collège J. Jaurès de Brou-sur-Chantereine projetée pour la rentrée 2013, la totalité des collégiens breuillois sera cependant accueillie à Chelles.
- ◆ A noter que dans le cadre de ces différentes hypothèses, les élève scolarisés par dérogations à Brou-sur-Chantereine devront retourner dans leur collège de secteur.

CONTEXTE

- ◆ Sur-effectif dans certains collèges de Chelles
- ◆ Perspective de fermeture du collège Jean Jaurès de Brou-sur-Chantereine à la rentrée 2013.

OBJECTIFS

- ◆ Le rééquilibrage des effectifs dans les collèges chellois avec la résolution des sur-effectif à venir.
- ◆ La mise en place d'une cohérence géographique de la sectorisation.
- ◆ Resectorisation des collégiens de Brou-sur-Chantereine dans le cadre du projet de fermeture du collège Jean Jaurès.
- ◆ La mise en place d'une sectorisation à « l'adresse » et non plus à l'école.

SECTORISATION ACTUELLE

La sectorisation actuelle est à l'école, c'est-à-dire que la sectorisation est définie selon l'école élémentaire de secteur.

- ◆ Le collège Camille Corot sectorise les écoles Calmette, Delambre, Chappe et les Aulnes de Chelles.
- ◆ Le collège Beau Soleil sectorise les écoles Vieux Colombier, Docteur Roux, Les Arcades Fleuries de Chelles.
- ◆ Le collège Europe sectorise les écoles Mont Chalats, Fournier, Bickart de Chelles.
- ◆ Le collège Pierre Weczerka sectorise les écoles Curie, Grande Prairie, Jules Ferry et Les Tournelles de Chelles.
- ◆ Le collège Jean Jaurès sectorise les écoles Jean Jaurès et Romain Rolland de Brou-sur-Chantereine.

PREVISION D'EVOLUTION DES EFFECTIFS

SECTORISATION ACTUELLE

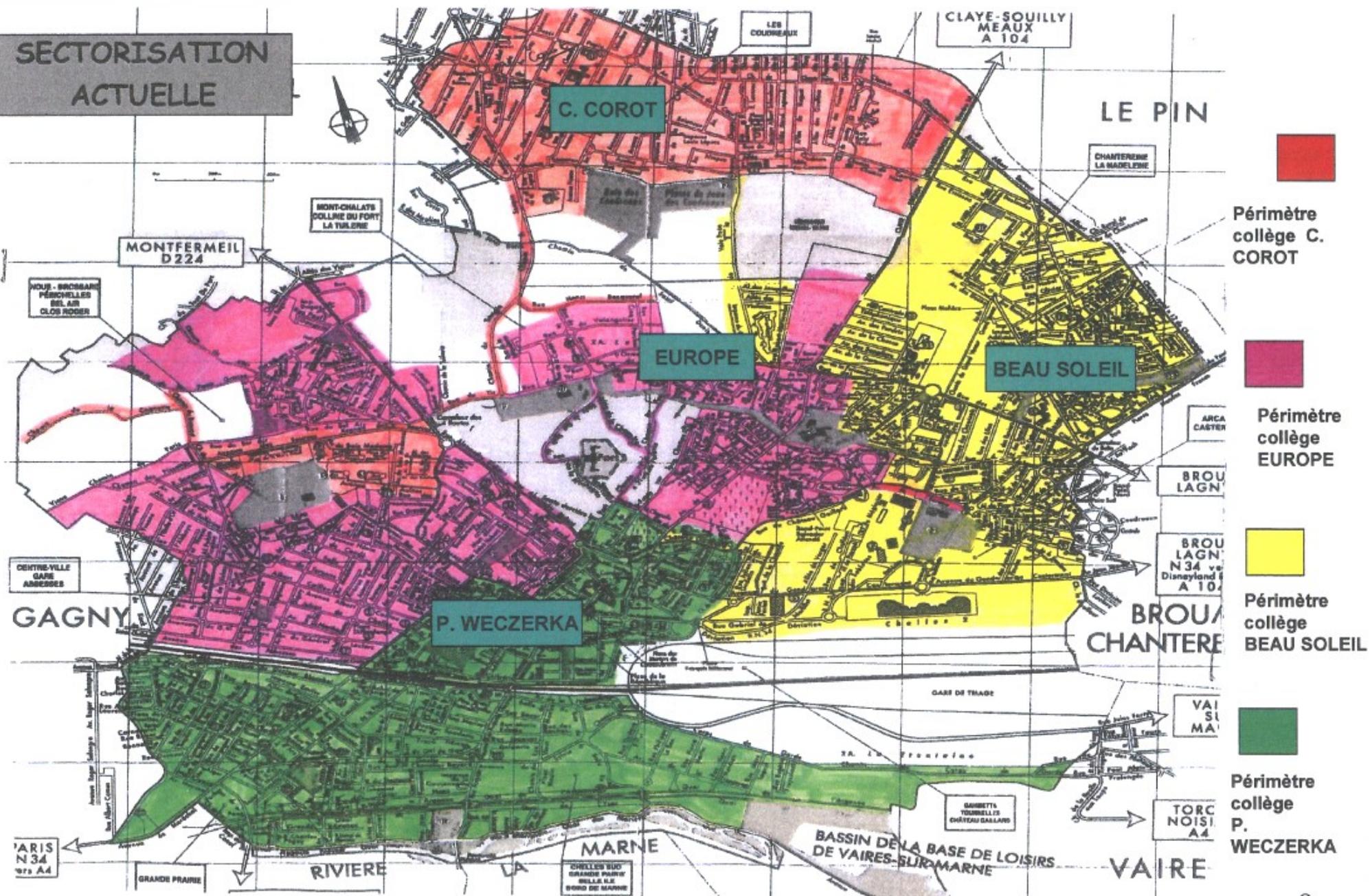
VILLE Collège	Capacité d'accueil	R 2011	Projection des effectifs à chaque rentrée (effectifs rentrée 2011)					Places disponibles horizon 2016
			R 2012	R 2013	R 2014	R 2015	R 2016	
BROU-SUR- CHANTEREINE Jean Jaurès	280	220	226 <i>(230)</i>	237	226	251	274	6
CHELLES Beau Soleil	600 <i>(Segpa 96)</i>	489	513 <i>(512)</i>	552	557	588	625	-25
CHELLES C. Corot	900	486	528 <i>(500)</i>	562	640	667	683	217
CHELLES Europe	650 <i>(Segpa 96)</i>	559	606 <i>(618)</i>	636	676	726	745	-95
CHELLES P. Weczerka	850	713	737 <i>(720)</i>	793	825	920	992	-142
SOUS TOTAL CHELLES	3000	2247	2384	2543	2698	2901	3045	-45
TOTAL CHELLES + BROU	3280	2467	2610	2780	2924	3152	3319	-319
VAIRES SUR MARNE R. Gosciny	700	492	632 <i>(628)</i>	640	681	711	783	- 83
COUNTRY M. Callas	550	490	564 <i>(546)</i>	569	597	606	588	- 38

(IA Prévisions de janvier R2012)

Sources :

Enquête lourde IA R2011 - Programmes immobiliers 2011

SECTORISATION ACTUELLE



**EVOLUTION DES EFFECTIFS DES COLLEGES DE CHELLES A « L'ADRESSE »
+ INTEGRATION DES ELEVES BREUILLOIS AU COLLEGE C. COROT**

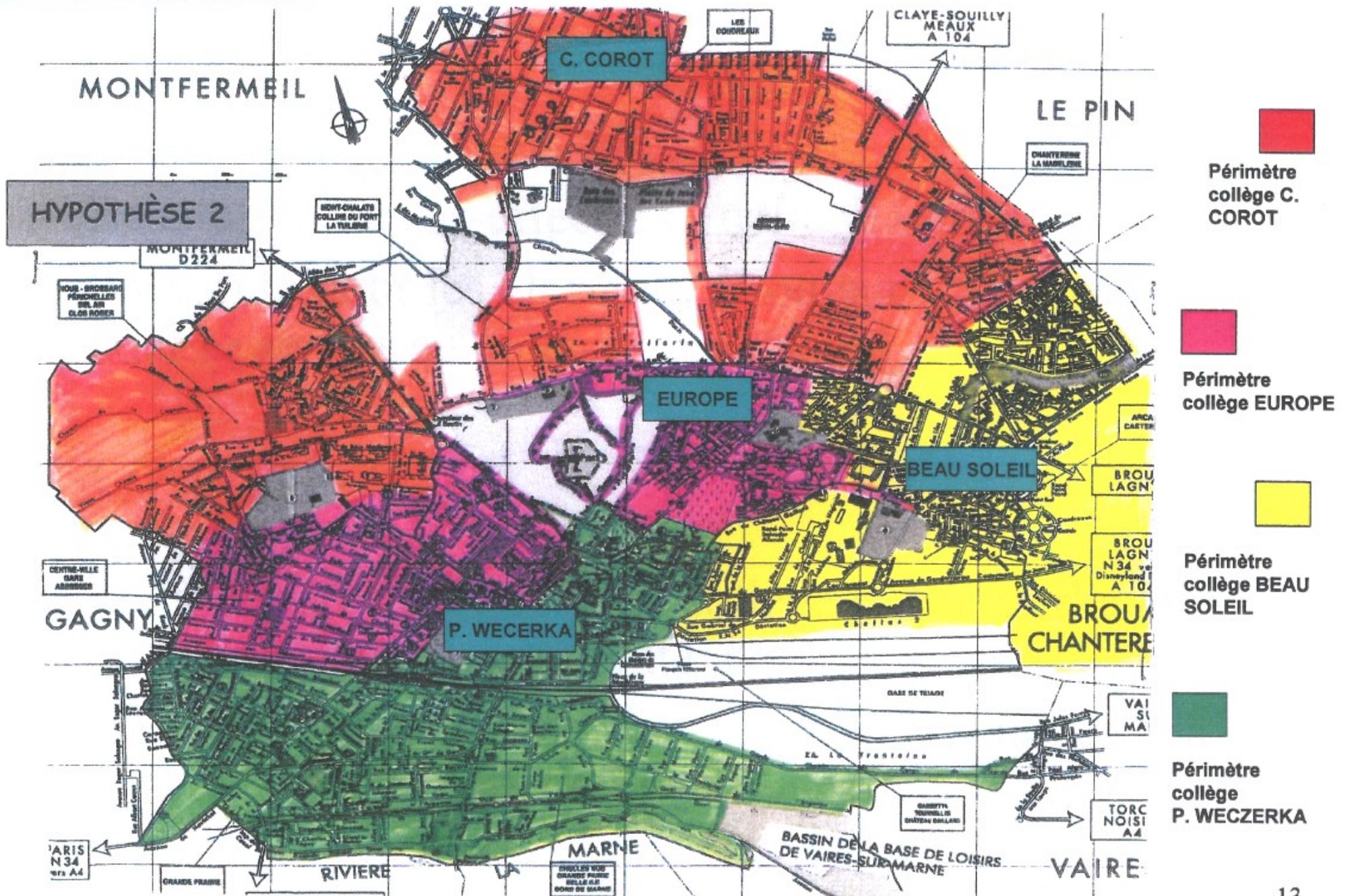
VILLE Collège	Capacité d'accueil	Possibilité d'extension provisoire des capacités	Données IA R2011	Prévisions R 2012 - R 2016 (prévisions calculées sur chiffres de l'I.A. rentrée 2011)					Places disponibles à horizon 2016	Places disponibles à horizon 2016 sur extension provisoire des capacités
				R 2012	R 2013	R 2014	R 2015	R 2016		
CHELLES Beau Soleil	600 (Segpa 96)	750	489	513	552	557	588	625	-25	125
CHELLES C. Corot	900		486	528	799	866	918	957	-57	
CHELLES Europe	650 (Segpa 96)	750	559	606	636	676	726	745	-95	5
CHELLES P. Weczerka	850		713	737	793	825	920	992	-142	
TOTAL CHELLES + BROU-SUR- CHANTEREINE	3000	3250	2247	2384	2780	2924	3152	3319	-319	- 69

AVANTAGES :

- Sur effectif limité au collège Beau Soleil.
- Meilleure adéquation de la capacité d'accueil au collège C. Corot et des nouveaux effectifs.
- Existence de la ligne D du réseau Apollo 7 (nécessiterait un aménagement : horaires...).

INCONVENIENTS :

- Non résolution des sur-effectifs sur l'ensemble des collèges de Chelles principalement dans les collèges P. Weczerka et Europe.
- Trajet important pour les élèves de Brou-sur-Chantereine (passage à proximité des collèges Beau Soleil et Europe).



AVANTAGES :

- Résolution du sur-effectif au collège Europe.
- Proximité pour les élèves de Brou-sur-Chantereine pour se rendre au collège Beau Soleil.

INCONVENIENTS :

- Maintien du sur-effectif au collège P. Weczerka alors qu'il n'y a aucune possibilité d'extension.
- Nécessité d'installer des bâtiments démontables à la rentrée 2013 au collège Beau Soleil.

HYPOTHESE 3

**EVOLUTION DES EFFECTIFS DES COLLEGES DE CHELLES A L'ADRESSE
MODIFICATIONS DES SECTEURS DES COLLEGES : C. COROT – EUROPE – BEAU SOLEIL et P. WECZERKA
+ INTEGRATION DES ELEVES BREUILLOIS AU COLLEGE BEAU SOLEIL**

VILLE Collège	Capacité d'accueil	Possibilités d'extension provisoire des capacités	Données IA R2011	Prévisions R 2012 - R 2016 (prévisions calculées sur chiffres de l'I.A. rentrée 2011)					Places disponibles à horizon 2016	Places disponibles à horizon 2016 sur extension provisoire des capacités
				R 2012	R 2013	R 2014	R 2015	R 2016		
CHELLES Beau Soleil	600 (Segpa 96)	750	489	513	747	706	722	738	-138	12
CHELLES C. Corot	900		486	528	629	775	879	966	-66	
CHELLES Europe	650 (Segpa 96)	750	559	606	633	662	702	727	-77	23
CHELLES P. Weczerka	850		713	737	771	781	849	888	-38	
TOTAL CHELLES + BROU-SUR- CHANTEREINE	3000	3250	2247	2384	2780	2924	3152	3319	-319	- 69

AVANTAGES :

- Répartition des sur effectifs sur l'ensemble des collèges de Chelles.
- Proximité pour les élèves de Brou-sur-Chantereine pour se rendre au collège Beau Soleil.

INCONVENIENTS :

- Léger sur-effectif au collège C. Corot à partir de 2016.
- Nécessité d'installer des bâtiments démontables à la rentrée 2013 au collège Beau Soleil.